



## Mode d'emploi

*“Lecture et Liberté, deux ailes pour aller plus loin”*

### Pourquoi un défi “Lecture à emporter” ?

13 millions de personnes en France n'ont pas accès à la lecture, 2,5 millions des 18-65 ans sont en situation d'illettrisme, parmi eux 51% sont dans l'emploi. Face à ces constats, alors que la lecture a été érigée Grande cause nationale en 2022 et qu'elle joue un rôle central dans la lutte contre toutes les exclusions, l'association Savoirs pour réussir Grand Est en partenariat avec le Club des Entreprises s'engageant du Bas-Rhin, la Maison de l'Emploi de Strasbourg, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et Strasbourg Eurométropole, souhaite encourager les initiatives fédératrices et solidaires impulsées sur les lieux de travail pour permettre aux collaborateurs d'avoir accès facilement à tous types de supports de lecture, déposés par d'autres collègues et/ou sur initiative de l'employeur, autour du label “Lecture à emporter”.

Il s'agit, dans une démarche participative et solidaire, d'ouvrir les chemins de la lecture, droit fondamental qui permet de se construire, d'être libre, autonome, de bâtir des projets personnels et professionnels, à celles et ceux qui pour diverses raisons s'en trouvent éloignés.

### Quels sont les objectifs du défi “Lecture à emporter” ?

✓ **Donner accès à des supports de lecture à emporter à tous les salariés qui :**

- Font face à un empêchement fonctionnel (troubles DYS, déficience cognitive, illettrisme, autres handicaps limitant l'accès à la lecture) ;
- Ont perdu l'habitude de lire ;
- Présentent des difficultés avec la langue ;
- Sont éloignés de la lecture.

Mais aussi :

- Aux lecteurs assidus ;
- À la famille du salarié et à ses enfants.

Les supports de lecture sont emportés librement à la maison sans contraintes administratives d'inscription ou de délai de restitution, sur les principes de responsabilité et de confiance.

Les supports de lecture n'ont pas vocation à être lus sur le lieu de travail.

- ✓ **Encourager les salariés qui le souhaitent à devenir « passeur de lecture » dans une démarche de partage et de solidarité en déposant tous types d'ouvrages sur l'espace dédié à la « Lecture à emporter ».**
- ✓ **Intégrer l'opération dans une démarche de responsabilité sociétale sur laquelle l'employeur pourra communiquer, par exemple :**
  - Faire entrer le livre et le rendre accessible facilement dans l'entreprise dans une démarche de solidarité impliquant les salariés ;
  - Sensibiliser à l'importance de la lecture pour la réussite scolaire et professionnelle en suscitant l'intérêt ;
  - Sensibiliser à la lecture pour les enfants et permettre aux salariés de faire entrer un support de lecture à la maison ;
  - Encourager les salariés à recycler leurs lectures en les déposant sur l'espace « Lecture à emporter » ;
  - Œuvrer pour la lecture grande cause nationale, facteur d'inclusion sociale et professionnelle.

### Comment mettre en place un espace «Lecture à emporter» ?

A l'aide d'un présentoir (simple table, bibliothèque, buffet, vitrine, étagères...) portant le label, l'employeur matérialise un espace de lecture à emporter dans un lieu facile d'accès (dans la salle de pause, les vestiaires...) pour y proposer des supports de lecture en libre accès (mise à disposition gratuite) à tous les salariés. Chacun peut venir alimenter ce présentoir s'il le souhaite avec ses propres fonds de lecture dans un esprit de partage. Voici quelques exemples de supports de lecture à partager (liste non exhaustive) :

Romans	Livres d'art	Mangas
Bandes-dessinées	Livres de poésie	Magazines divers
Livres de recettes	Livres de voyages	Journaux
Livres pour enfants	Livres audio	Cartes postales

Tous supports écrits sont les bienvenus sous réserve qu'ils respectent les opinions et libertés individuelles de chacun.

### Comment obtenir le label «Lecture à emporter» ?

Vous êtes un employeur motivé à engager une démarche pour fédérer vos salariés autour de la lecture et de son accès pour tous ? Bravo !

Voici la démarche en 3 étapes à effectuer en ligne pour labeliser votre opération «Lecture à emporter» :

1. Renseigner le formulaire de demande de labélisation sur la plateforme (*lien à communiquer*)
2. Présenter votre projet (consacrer un espace approprié à l'opération, informer les salariés sur la démarche, communiquer sur les objectifs, modalités de dépôt/retrait des supports de lecture ...) ;
3. Photo(s) du projet.

Les demandes d'obtention du label sont examinées par le comité de pilotage.

L'attribution du label vous sera confirmée par courriel. Un visuel permettant d'identifier le point Lecture à Emporter vous sera transmis accompagné des outils de communication, supports d'information et ressources mis à disposition par les partenaires de l'opération.

Le label « Lecture à emporter » vous permet de recenser votre opération sur la plateforme dédiée et de bénéficier de la communication qui sera faite sur les réseaux sociaux des partenaires.

Le visuel du label « Lecture à emporter » n'est valable que pour l'opération qui a reçu spécifiquement la labélisation et le visuel ne peut être apposé que sur les supports de communication ayant trait à cette dernière. Le label « Lecture à emporter » est attribué dans le cadre d'un engagement de confiance et il est délivré pour porter un éclairage sur une opération dès lors qu'elle contribue à permettre l'accès à la lecture pour tous les salariés.

### Suivi de votre label "Lecture à emporter"

Pour pérenniser votre label "Lecture à emporter", nous vous demanderons de nous envoyer un bilan annuel de l'opération.

Votre action "Lecture à emporter" a-t-elle fédéré vos collaborateurs ?

- Les supports de lecture ont-ils empruntés ?
- Que feriez-vous pour améliorer l'opération ?
- Vos retours...

**Vous souhaitez être accompagné dans l'achat/emprunt de supports de lecture pour des collaborateurs présentant des empêchements fonctionnels, en situation de handicap, d'illettrisme ou éloignés de la lecture, c'est simple :**

Contactez-nous directement via la plateforme.

En fonction des publics visés, nous vous proposerons un kit de démarrage "Facile à lire" et/ou "Facile à lire et à comprendre" (FALC). Le Facile à lire regroupe une sélection de livres accessible dans leur forme et valorisants dans leur fond. Il se distingue du FALC qui désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de rendre l'information écrite facile à lire et à comprendre, notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

**Vous souhaitez être accompagné dans votre communication auprès des collaborateurs en situation de handicap, d'illettrisme ou éloignés de la lecture, c'est simple :**

Nous pouvons vous fournir des astuces et éléments de langage appropriés visant à ne pas stigmatiser les personnes éloignées ou peu à l'aise avec la lecture.

**Pour aller plus loin et fédérer vos salariés lecteurs et non lecteurs, nous pouvons aussi vous accompagner et proposer des animations autour de votre espace « Lecture à emporter » :**

- Mini ateliers d'écriture (minimum 20 minutes) ;
- Concours de création de mini-livres à réaliser à la maison en lien avec l'entreprise (image, présentation, procédures, retour d'expérience...) ;
- Jeux autour du livre : Livres croisés (choisir un livre, expliquer ce qui nous a fait choisir le livre, le poser par terre et un autre collaborateur se connecte en posant un autre livre qui lui aura fait penser au précédent en expliquant pourquoi, et ainsi de suite...), le caviarolage (à partir des livres qui n'ont pas de succès, réécrire une page à partir de mots choisis sur cette même page) ;
- Lecture à voix haute de courts extraits de livres.

## **Partenaires de l'opération :**

### **Savoirs pour réussir Grand Est :**



Porteur du projet, association à but non lucratif qui favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes à partir de 16 ans et des adultes en situation d'illettrisme. L'association propose des accompagnements gratuits, individuels et sur mesure à la maîtrise d'une ou plusieurs compétences de base parmi la lecture, l'écriture, le calcul, l'usage du numérique. Les outils pédagogiques sont conçus en fonction du niveau de l'apprenant et de ses objectifs afin de susciter la motivation et l'engagement.

### **La Maison de l'Emploi de Strasbourg :**



La Maison de l'emploi anime le « Club des entreprises inclusives du Bas-Rhin ». 70 entreprises membres apportent leur contribution concrète pour créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économie et le social. Intervention en établissement scolaire, recrutements non discriminant, stages de découverte, visites d'entreprises, achat responsable, mécénat de compétence... Chaque année plus de 150 actions sont menées par les entreprises mobilisés en faveur de l'accès à l'éducation, à l'emploi et au travail en direction des personnes les plus en difficulté.

### **L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme :**



L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de définir des priorités d'action et d'accélérer leur mise en œuvre : mesure de l'illettrisme, élaboration et diffusion d'un cadre commun de référence, impulsion et coordination de projets.

### **Strasbourg Eurométropole - Lire notre monde :**



Le 20 juillet 2022, Strasbourg a été officiellement désignée Capitale mondiale du livre en 2024 par UNESCO, succédant ainsi à Accra (capitale du Ghana) pour l'année 2023.

Le label "Capitale mondiale du livre", attribué pour la première fois à une ville française, et ce, pour au moins dix ans, est décerné chaque année par l'UNESCO à une ville qui s'engage à promouvoir les livres et la lecture sous toutes ses formes et à tous les âges de la vie, pour lutter contre l'illettrisme et les inégalités, dans un monde en pleine mutation. Les villes désignées doivent répondre à un double objectif : aiguïser le sens critique, tout en accentuant le dialogue entre les cultures, et déployer un ensemble d'événements rassembleurs.

En accord avec les valeurs de l'UNESCO, la ville de Strasbourg se mobilise pour déployer son projet intitulé Lire Notre Monde. Riche de 25 programmes et près de 200 actions, il s'articule autour de 5 axes transversaux. Lecture à emporter s'inscrit dans l'axe Ville émancipatrice et écologique « Entreprendre pour la lecture ».